



STAGE D'INITIATION À LA RECHERCHE (M1)

Document à destination des étudiants et des encadrants de stage

Cette UE, créditée par 6 ECTS, est une initiation à la recherche. En raison du nombre de crédits, ce stage d'initiation à la recherche devrait correspondre à environ 2/3 semaines à temps plein, soit un volume horaire de 60 à 90 heures auquel s'ajoute le temps de rédaction et de préparation de la soutenance orale. Le planning de ce volume horaire au cours du S2 est à définir par l'étudiant et l'encadrant de stage puisque les disponibilités de chaque étudiant dépendent du choix de leurs UE.

Il est souhaitable que l'étudiant participe à la vie du laboratoire ou de l'équipe d'accueil pendant la durée de son stage de manière à avoir une approche concrète du monde de la recherche.

Cette UE est sanctionnée par un mémoire écrit de 20 pages, bibliographie incluse (**voir le document sur les consignes de rédaction du mémoire et la soutenance orale**). Le mémoire doit être relu et validé par l'encadrant avant son dépôt.

Ce mémoire doit rendre compte de la problématique associée au sujet et les différentes étapes mises en œuvre pour répondre à la question posée. La partie méthodologique doit inclure les aspects pratiques, les difficultés rencontrées, les solutions apportées et même les résultats négatifs qui ne doivent pas être ignorés. De manière générale, tout travail (méthodologique, analytique, bibliographique, muséologique, etc.) effectué par l'étudiant au cours de son stage doit être relaté et valorisé.

La surenchère de résultats n'est pas souhaitable. Il s'agit d'une initiation à la recherche, pas d'un travail de recherche ayant pour objectif d'être publié.

Trois exemplaires imprimés du mémoire de stage sont à déposer au bureau ou dans la case postale de Véronique Barriol (bâtiment de paléontologie, 8 rue Buffon), ainsi qu'une **version PDF** qui sera transmise à Régine Vignes et Véronique Barriol. Pour cette année 2015-2016 les exemplaires sont à remettre impérativement pour le **mardi 7 juin 2016, 14h**.

Le mémoire écrit (forme et fond) est évalué et noté (/20) par deux rapporteurs désignés. Il fait l'objet d'une soutenance orale (**les 14 et 15 juin 2016**) que l'étudiant doit préparer et présenter à son encadrant pour validation. La soutenance comporte une présentation orale de l'étudiant de 10 minutes suivie de 15 minutes de questions. Elle est notée (/20) par les membres du jury (**voir le document sur les consignes de rédaction du mémoire et la soutenance orale**).

Il est fortement souhaité que l'encadrant soit présent lors de la soutenance orale. Pour des raisons d'équité (tous les encadrants de stage ne pouvant être présents) et de contraintes horaires pour les soutenances, les responsables de stage ne peuvent intervenir durant les soutenances. En revanche, nous apprécions leur présence de manière à échanger et avoir leur appréciation sur le déroulement du stage, lors des pauses indiquées dans le planning. En cas d'impossibilité de présence, un bref rapport écrit (maximum 1 page) doit être envoyé par l'encadrant à Véronique Barriol et Régine



MASTER SDUEE
Sciences de l'univers, environnement,
écologie

FORMATION DE MASTER CO-HABILITÉE UPMC – MNHN

SPÉCIALITÉ

"SYSTEMATIQUE, ÉVOLUTION, PALÉONTOLOGIE"



MASTER EPNS
Evolution, patrimoine naturel et
sociétés

Vignes Lebbe **avant le jour de la soutenance**. Ce rapport mentionnera les conditions de déroulement du stage, le comportement, les initiatives et la contribution de l'étudiant.

Les documents sur les consignes de rédaction du mémoire et de soutenance orale, puis plus tard le planning des soutenances, sont téléchargeables sur le site de la spécialité à l'adresse suivante :

<http://lis-upmc.snv.jussieu.fr/sep/>

Régine Vignes Lebbe & Véronique Barriel

regine.vignes_lebbe@upmc.fr
barriel@mnhn.fr